



Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif tenue le 29 août 2022 à 19h00 en visioconférence sur la plateforme Zoom.

Sont présents : M. Vincent Cardinal, M. Geoff Clayden, Mme Marie-Michèle Bédard, Mme Eva Bourbonnière, Mme Nicole Labbé, Mme Louise Lefebvre, Mme Salha Saida et Mme Lysianne Touchette

Sont absents : Mme Josée Kucharski

1. Constatation du quorum

- Le quorum est respecté.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Madame Labbé PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié et monsieur Clayden SECONDE.

3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 30 mai et du 13 juin 2022

- Monsieur Cardinal PROPOSE l'adoption des procès-verbaux du 30 mai et du 13 juin 2022 avec les modifications apportées par madame Labbé au compte rendu du 30 mai et monsieur Clayden SECONDE.

4. Suivi de la trésorerie

4.1 État de la trésorerie au 29 août 2022.

- Compte Paypal : 418,85
Compte Opérations : 8 197,47
Compte Épargne : 6 044,83
Compte pour taxes : 0,64
Total au compte Desjardins : 1 4242,55
- Transaction à venir : téléphonie le 1^{er} septembre au montant de 27,54\$ et remboursement d'une personne qui s'est désistée à une activité au montant de 436,90\$.
- Aucune dette, tout est payé dans l'arriérage avec les factures reçues.
- Madame Bourbonnière demande si l'année dernière la situation financière était semblable, si cela augure bien. Madame Labbé mentionne spontanément qu'il y a moins d'argent que l'année passée. Elle pourra vérifier cette information si nous avons une pause et nous en informer par la suite.

4.2 Début de la période de renouvellement de la cotisation annuelle (1 sept)

- Monsieur Cardinal mentionne que le renouvellement de la cotisation annuelle commence le 1^{er} septembre.
- Il y aura une entrée d'argent. Il y a présentement 75 membres. Possiblement 76, car une personne a demandé une admission et 77 cela sera confirmé lors de l'assemblée générale annuelle.
- La publication est déjà sur le site de l'APPQ afin de s'inscrire. Il est souligné que cela est plus apparent que l'année passée. Madame Bourbonnière va effectuer la publicité.

5. Suivi du déménagement

5.1 Boite postale.

- L'adresse écrite sur le site de l'APPQ doit être utilisée. Changer l'inscription dans le registre des entreprises. Côté légal est fait.



-
- Madame Labbé n'a pas effectué le changement pour la caisse populaire, car elle craint que les chèques ne passent pas. Il restera à changer l'adresse pour le fond Desjardins.

5.2 Nouveaux locaux.

- Lors de la dernière réunion en juin, il fut décidé de laisser le local. Les frais s'élevaient à presque 15 000\$ par année. Cette année, les locaux sont sous-loués et ils sont payés à l'utilisation. Ainsi, si une activité est annulée, nous n'avons pas à payer pour le local.
- Nous avons deux locaux dans la même bâtisse (120 et 126) qui appartiennent à l'Association des traumatisés crâniens du Québec. Le déménagement est fait. Le bail fut résilié, car il restait une autre année. Une autre personne de l'immeuble l'a vu.

5.3 Inventaire des biens vendus et non vendus.

- Le déménagement s'est bien déroulé. Le tout s'est effectué en deux semaines et le 1^{er} juillet c'était presque tout vidé.
- Trois personnes sont venues aider (Louise Roberge, Luc Blain et Michel Cardin). À quatre, ils ont vidé le local. Madame Bourbonnière remercie les déménageurs.
- Des objets pas utilisés (ex. livres, revues) ont été donnés et d'autres vendus. L'inventaire des biens meubles vendus s'élève à 375\$. Les détails se retrouveront dans l'envoi de madame Bourbonnière.

6. Suivi des dossiers statutaires :

6.1 Secrétariat : présentation de Mme Louise Lefebvre

- Au début de la rencontre, des remerciements furent adressés à madame Touchette pour son travail effectué au sein de l'APPQ. Cette dernière mentionne son intérêt à s'impliquer à nouveau dans le comité à la suite de son congé. Madame Touchette invite madame Lefebvre à ne pas hésiter à l'interpeller si besoin. Madame Touchette quitte la réunion durant le point 6.2.
- Madame Lefebvre se présente. Les membres du comité exécutif se présentent à leur tour. Madame Kucharski en son absence est nommée. Depuis son arrivée, madame Lefebvre a pris certains courriels et appels et elle a dirigé ceux-ci aux personnes concernées.

6.2 Vice-présidence : suivi des dossiers et personne ressource en l'absence du président

- Au ralenti durant la période estivale. Il a effectué des tâches technico-administratives reliées au déménagement, a changé la boîte postale et assurance pour les professionnels et autre parmi APPQ, concerté pour vacance de monsieur Cardinal, il s'est occupé de quelques affaires, collaboration avec madame Labbé et autres.
- Monsieur Clayden sera la personne ressource durant l'absence de monsieur Cardinal, du 7 au 25 septembre.

6.3 Médias Sociaux : reprise de la publicité

- Publicité effectuée pour septembre et journée clinique.
- Discussion sur le tarif et ajusté avec les taxes. Lors de la publicité, monsieur Cardinal propose pour plus de détails sur les prix d'aller sur le site.
- Il est noté l'importance d'avoir une publicité attrayante et que la publicité et le site aient les mêmes informations (ex. séminaire de groupe si en présentiel et en visio). Monsieur Cardinal a mentionné à Richard Arpin si visio aussi. Lorsqu'il aura l'information, il va nous informer.



- Monsieur Cardinal demande si reprise en septembre de la publicité des articles de collègue. Madame Bourbonnière vise la reprise à la mi-septembre. Elle s'engage à terminer l'année, mais elle propose de s'en parler l'année prochaine, car cela demande du travail, elle effectue la recherche biographique des membres. Il est proposé de faire un lien vers le texte.

6.4 Séminaire : état de la situation

- Madame Bédard mentionne qu'il y a 4 séminaires en marche. Et un cinquième qui s'est ajouté qui est le groupe de la parole.
- Discussion sur le nombre d'inscriptions, la rentabilité, accumulation de déficit, la publicité. Le seul en ce moment qui est rentable avec bénéfice est celui sur la pulsion. Possibilité d'annuler des séminaires (ex Argant-Le Clair). Il est proposé d'accepter plus de participants, limités à 12 en ce moment, pour ceux rentables. Il est proposé que la période d'inscription se poursuive au-delà de la date de départ, groupe ouvert quitte à ajuster le tarif au prorata. Cela sera à vérifier avec les formateurs.

6.5 Journées Cliniques : état de la situation

- Les noms des formateurs et dates sont mentionnés. Modèle hybride (sur place et internet). Il est précisé que monsieur Arpin effectue la formation en deux demi-journées.
- Les installations (téléviseur, connexion internet et application zoom) seront fonctionnelles en septembre. Un technicien sera disponible, il peut être interpellé pour un support momentané. Coût associé au temps, donc ne serait pas au coût de 400\$.
- Les numéros de locaux sont écrits sur le calendrier. Les codes des portes (locaux, entrée de la bâtisse, escalier de secours, toilette) sont mentionnés par monsieur Cardinal et ces codes devront être donnés au formateur pour les locaux 120 et 126.
- Le nombre d'inscriptions est abordé. Le 24 septembre, il n'y a que deux inscriptions. Il est proposé de convenir d'une procédure, car cette situation va se présenter à nouveau. Pour qu'une journée clinique soit rentable, cela prend 11 inscriptions afin d'éviter le déficit. Durant l'absence de monsieur Cardinal, au besoin communiqué avec monsieur Clayden pour prendre une décision. Lorsque le formateur est approché, dans le contrat, il doit être informé du cadre de la possibilité que ce soit annulé. Il sera mentionné que cela va avec la survie de l'association.

Le canevas convenu concernant l'annulation :

- 3 semaines avant le début de l'activité. La question se pose pour les responsables des journées pour le maintien ou non de l'activité en fonction du nombre de participants inscrits et la rentabilité.
- Dans ce processus de questionnement (3 semaines avant), lors de la possibilité d'annulation. Informer le formateur et la personne responsable des médias sociaux et mettre en copie conforme le président.
- Si rencontre comité exécutif prévue, en discuter si maintien ou annule l'activité.
- 1 semaine avant : décide d'annuler ou pas l'activité.

6.6 Samedi de la Psychothérapie : état de la situation

- Le thème de cette année est l'inconscient. En décembre avec monsieur Joly sur l'inconscient dans le groupe et en juin 2023 avec mesdames Rouault et Béraud inconscient sous l'angle de la pensée lacanienne.

6.7 Soirées Débats : état de la situation

- Le thème sera la mémoire collective. Une soirée en octobre 2022 et l'autre en avril 2023.



6.8 Préparation pour la prochaine AGA le 30 septembre

- L'AGA sera en formule hybride (local et virtuel). Monsieur Cardinal demande que chaque personne lui remette une lettre hormis madame Lefebvre étant donné qu'elle vient d'arriver et madame Labbé, car il a déjà son rapport. Il demande de rédiger une à deux pages maximum mentionnant les activités de l'année et de lui faire parvenir une semaine avant la tenue de l'assemblée. Les membres auront accès à la lettre. Si les gens ont des questions lors de l'assemblée, ils pourront les poser.

7. Varia :

7.1 Demande du Ciné-psy

- Reprise en septembre après deux ans d'arrêt à cause de la pandémie. Cela est parrainé par l'APPQ. Il y a une publicité avec le logo de l'APPQ qui sera laminé, monsieur Cardinal pense qu'elle se trouve dans le hall d'entrée.
- Manque de coordination AGA en même temps. Madame Bourbonnière va dire à Fabienne pour l'année prochaine que cela soit mieux coordonné.
- Il est demandé que l'APPQ donne une contribution de 100\$ pour pouvoir payer les frais associé au cinéma du parc. Ce montant est pour cette représentation et il est possible qu'il n'en ait pas besoin, cela dépend du nombre de spectateurs. Monsieur Cardinal PROPOSE que l'APPQ offre une contribution volontaire de 100\$ pour soutenir le ciné-psy pour la projection du 30 septembre monsieur Clayden SECONDE.

7.2 Enregistrement des journées cliniques

- Cela irait à l'année prochaine. Beaucoup le demande.
- Discussion sur l'enregistrement. Celle avec monsieur Rivard fut enregistrée. Monsieur Cardinal va relancer monsieur Rivard sur l'entente prise et comment la diffuse va avec CE. Il est proposé d'avoir au moins d'avoir l'autorisation d'enregistrer quitte à détruire l'enregistrement. Monsieur Cardinal va demander à collègue Sophie Gilbert, Filigrane, comment elle fonctionne. Ce point sera repris lors de la prochaine rencontre du comité exécutif.

7.3 Départ

- Monsieur Cardinal annonce qu'il s'agit de sa dernière année (jusqu'en septembre 2023) à titre de président. L'annonce sera faite dans le rapport du président lors de l'AGA. Monsieur Cardinal restera impliqué, car il a un intérêt par la suite. Il passera le flambeau à quelqu'un qui veut sa place, il mentionne si nous même intéressé va travailler ensemble a passé le relais.
- Madame Labbé mentionne aussi qu'elle ne prendra pas un deuxième mandat à titre de trésorière. Elle l'annoncera également lors de l'AGA. Cela donnera une année pour trouver deux personnes.

8. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine réunion aura lieu le 17 octobre 2022 à 19h00.

9. Clôture de la séance.

La séance prend fin à 21h09.

Procès-verbal rédigé par Louise Lefebvre
Secrétaire au comité exécutif